



Le Siaap méthanisera aussi du fumier équin

Un partenariat a été signé, le 10 février 2017, entre le syndicat interdépartemental d'assainissement et la ville de Maisons-Laffitte qui abrite environ 1400 chevaux de courses et de loisirs. Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap), déjà gros producteur de biogaz à partir des boues de ses stations d'épuration, permettant notamment à son usine Seine aval, dans les Yvelines, d'être autonome énergétiquement à plus de 60 %, multiplie les partenariats pour développer encore la méthanisation, conformément à son plan stratégique « Siaap 2030 ». Après le partenariat d'innovation initié en octobre 2016 par le Siaap et le Sycotom (agence métropolitaine des déchets ménagers) visant à favoriser la cométhanisation boues d'épuration/ordures ménagères, le Siaap a signé, le 10 février 2017, avec la ville de Maisons-Laffitte un partenariat de valorisation des ressources organiques issues des fumiers équins et des boues d'épuration. 20 000 tonnes de fumier par an. Environ 20 000 tonnes de fumiers équins produits à Maisons-Laffitte devraient ainsi être valorisés chaque année au sein de l'usine Seine aval du Siaap, située sur les communes d'Achères, Maisons-Laffitte et Saint-Germain-en-Laye. La commune qui compte un hippodrome, un centre d'entraînement de chevaux de courses et des installations sportives de loisirs, abrite environ 1 400 chevaux de courses et de loisirs regroupés dans une cinquantaine d'écuries. La méthanisation de ces nouvelles ressources organiques fera l'objet de tests en 2017, avant la définition de pilotes industriels en 2018 et la réalisation d'un pilote à grande échelle en 2019. Les premiers essais opérationnels sont annoncés pour 2020.